




Présente son 4ème mini concours d'agilité 2010

Homologué par  AAC

1er juillet 2010

6565 boul. des Prairies, Brossard Québec

Juge :

Roger-Pierre Côté

Classes régulières, vétérans et spéciales

Master : Steeplechase (3)

Inscriptions limitées

Veillez prendre note qu'il n'y aura aucune annulation, aucun changement ou remboursement après la date de fermeture des inscriptions

Important - un chèque par concours, ne pas regrouper les concours ensemble - merci de votre collaboration



Club d'Agilité de la Montérégie

Formulaire d'inscription mini-concours - 1er juillet 2010

IMPORTANT : écrivez lisiblement et assurez-vous que votre adresse de courriel soit exacte

Nom du propriétaire: _____ Nom du manieur: _____
Adresse: _____ Ville: _____ Code postal: _____
Téléphone: _____ Télécopieur: _____
Courriel: _____ # Jeune manieur : _____
Nom du chien : _____ Race : _____ #AAC : _____
Date de naissance: _____ Hauteur à l'épaule : _____ Hauteur des sauts : _____

Catégorie	<input type="checkbox"/> Régulier	<input type="checkbox"/> Spécial	<input type="checkbox"/> Vétéran		
Hauteur de saut	<input type="checkbox"/> 6	<input type="checkbox"/> 10	<input type="checkbox"/> 16	<input type="checkbox"/> 22	<input type="checkbox"/> 26

Jeudi le 1^{er} juillet 2010

Ring 1 Masters		
Steeplechase (1) <input type="checkbox"/>		
Steeplechase (2) <input type="checkbox"/>		
steeplechase(3) <input type="checkbox"/>		

Nombre de parcours _____ X 14\$ = _____ ou 36.00\$ pour les 3
Faire votre chèque au nom de Club d'Agilité de la Montérégie et retourner à :
Mini-concours 1^{er} juillet 2010, Club d'agilité de la Montérégie, C.P. 20, Varennes (Qc) J3X 1A0
Adresse de courriel : agilitedelamonteregie@yahoo.ca
Ouverture des inscriptions 1^{er} avril 2010 et Fermeture des inscriptions : 22 juin 2010

Déni de responsabilité

Je déclare par la présente que je suis le propriétaire du chien ou que je suis l'agent dûment autorisé du propriétaire du chien inscrit sur ce formulaire. En contrepartie de l'acceptation de cette inscription, il est entendu que j'ai lu et compris les règlements d'agilité officiels de l'Association d'agilité du Canada inc. en vigueur à la date de cette inscription et les règlements supplémentaires figurant dans le programme de ce concours d'agilité et que je les observerai. J'atteste et je déclare que le chien inscrit ne constitue pas un danger pour les personnes et les autres chiens. Cette inscription est soumise pour acceptation en vertu de la déclaration qui précède ainsi que de l'entente générale et du déni de responsabilité. Il est entendu que je respecterai les règlements officiels (y compris toutes les dispositions relatives à la discipline) et que je me conformerai aux décisions prises en vertu de ces règlements et dispositions. De plus, j'accorde par la présente à l'Association d'agilité du Canada inc., à ses représentants, agents et ayants droit la permission d'utiliser ou de s'approprier mon nom, le nom de mon chien, ma biographie et/ou celle de mon chien, une photographie de moi et/ou de mon chien, une effigie à ma ressemblance et/ou à celle de mon chien, ma voix, ma personne ou tout autre chose pouvant m'identifier en vue d'une diffusion, d'une télédiffusion, d'une câblodistribution, d'une transmission ou d'une distribution sous un format quelconque ou par l'entremise d'un média quelconque connu présentement ou pouvant devenir connu par la suite. Je renonce par la présente à faire des réclamations et à poursuivre l'AAC, ses représentants, agents et ayants droit pour invasion du droit à la vie privée, des droits de la personnalité ou de droits similaires.

Il est entendu que le club qui tient ce concours a le droit de refuser cette inscription pour des raisons que le comité organisateur peut juger suffisantes. En contrepartie de l'acceptation de cette inscription, de la tenue du concours et de l'occasion de participer au concours et de faire juger le chien, j'accepte par la présente de libérer le comité d'organisation du concours, l'organisme qu'il représente (le cas échéant), y compris ses membres et ses directeurs, l'Association d'agilité du Canada inc., ses directeurs et ses membres, les commanditaires du concours, les propriétaires des terrains ou des locaux utilisés pour le concours et leurs employés de toutes responsabilités et de toutes réclamations, quelles qu'elles soient, en cas de dommages, pertes ou blessures subis directement ou indirectement par toute personne ou chose par l'action de ce chien lorsqu'il est sur les terrains ou dans les locaux ou à proximité de leur entrée et j'assume personnellement toute responsabilité pour de telles réclamations. De plus, je libère par la présente toutes les parties susmentionnées de toutes réclamations pour la perte de ce chien découlant d'une fuite, d'un vol, d'une blessure, de son décès ou autrement, que ces dommages découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne, des parties susmentionnées ou de leurs agents, ou de toute autre cause. J'assume par la présente toute responsabilité et j'accepte d'indemniser les parties susmentionnées et de ne pas les tenir responsables de toutes pertes et dépenses (y compris les honoraires d'un avocat) en raison de la responsabilité imposée par la loi aux parties susmentionnées en cas de dommages ou de blessures corporelles, y compris un décès, subis par toute personne, y compris moi-même, à la suite de ma participation à ce concours, que ces dommages, blessures ou décès découlent ou non de négligence, de l'action ou l'inaction de toute personne, des parties susmentionnées ou de leurs agents, ou de toute autre cause. Si en raison d'émeutes, de troubles civils ou autres, de conditions extrêmes de température ou de toutes autres circonstances incontrôlables il est impossible de tenir ou de compléter le concours, le Club d'Agilité de la Montérégie ne fera aucun remboursement des frais d'inscription.

Consentements

Signature _____ Date _____
Les participants de moins de 18 ans doivent obtenir la signature d'un parent ou tuteur

Pour être valide, votre inscription doit être remplie et signée.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Il n'y aura pas de période de familiarisation mais il y aura une aire de réchauffement avec deux (2) sauts de pratique. Remise des rosettes et des prix après chaque épreuve dans la mesure du possible. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, chaque compétiteur sera responsable de surveiller l'ordre de passage afin d'être présent en attente au moins trois (3) chiens avant son tour. Les compétiteurs qui ne se présenteront pas à temps perdront leur tour et ne seront pas remboursés. Pour le bon déroulement de la journée, les deux rings seront courus simultanément. Si vous avez plus d'un chien, nous nous ajusterons au mieux.

HORAIRE

17h45 Enregistrement et prise de mesures

18h15 Mot du juge

18h30 Première épreuve

PRIX

- ❖ Rosette de pointage qualificatif pour les chiens obtenant un pointage qualificatif
- ❖ Rubans de la 1^{ère} à la 4^e position dans chaque catégorie de hauteur dans les classes régulières
- ❖ Rubans de la 1^{ère} à la 4^e position combinée pour les 6 et 10 pouces dans les classes vétérans et spéciales
- ❖ Rubans de la 1^{ère} à la 4^e position dans chaque catégorie de hauteur, 16 et 22 pouces, dans les classes vétérans et spéciales

Cette compétition sera tenue sur un terrain privé, sur une surface gazonnée. Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil. La compétition aura lieu, beau temps, mauvais temps ! Nous vous invitons à vous vêtir en conséquence !

Indications routières

De Montréal : Prendre l'autoroute 10 Est direction Sherbrooke jusqu'à sortie 11 direction Châteauguay (30 ouest), rester sur la voie de service de la 10 Est, prendre le Boulevard des Prairies jusqu'à l'arrêt à droite, au bout à droite pour 200 m. 6565 chemin des Prairies.

De Québec : Prendre l'autoroute 20 Ouest jusqu'à sortie 98 direction Châteauguay (30 ouest) jusqu'à sortie 109 direction Sherbrooke (10 Est) rester sur la voie de service de la 10 Est, prendre le Boulevard des Prairies jusqu'à l'arrêt à droite, au bout à droite pour 200 m. 6565 chemin des Prairies.

De Sherbrooke : Prendre l'autoroute 10 Ouest jusqu'à sortie 11 direction Châteauguay (30 Ouest) prendre aussitôt sortie direction 10 Est, Sherbrooke rester sur la voie de service de la 10 Est, prendre le Boulevard des Prairies jusqu'à l'arrêt à droite, au bout à droite pour 200 m. 6565 chemin des Prairies.

De Ottawa : Prendre l'autoroute 417 Est qui devient 40 Est jusqu'à sortie 66 coté gauche de la route direction Sherbrooke/Pont Champlain (15 Sud) jusqu'au Pont Champlain continuer sur 10 Est direction Sherbrooke jusqu'à sortie 11 direction Châteauguay (30 ouest), rester sur la voie de service de la 10 Est, prendre le Boulevard des Prairies jusqu'à l'arrêt à droite, au bout à droite pour 200 m. 6565 chemin des Prairies.

De Toronto : Prendre l'autoroute 401 Est qui devient 20 Est jusqu'à sortie 68 direction Pont Champlain jusqu'au Pont Champlain continuer sur 10 Est direction Sherbrooke jusqu'à sortie 11 direction Châteauguay (30 ouest), rester sur la voie de service de la 10 Est, prendre le Boulevard des Prairies jusqu'à l'arrêt à droite, au bout à droite pour 200m. 6565 chemin des Prairies.

